



HONORAIRES DE L'AGENCE

LOCATIONS

APPARTEMENTS :

Honoraires T.T.C., 1 mois de loyer hors charges,
- limité à 12 €/m² habitable en « zone très tendue »
- limité à 10 €/m² habitable en « zone tendue »
- limité à 8 €/m² habitable en « hors zone tendue »
Etat des lieux : 3 € par m² de surface habitable.
CHARGE 50 % preneur, 50 % propriétaire.

BUREAUX-COMMERCES : 10 % hors taxes de la première période triennale
Plus frais de rédaction d'actes à la charge du preneur.

TRANSACTIONS

VENTE D'UN BIEN JUSQU'A	70 000 €	15 % T.T.C.
VENTE D'UN BIEN JUSQU'A	130 000 €	10 % T.T.C.
VENTE D'UN BIEN JUSQU'A	300 000 €	8 % T.T.C.
VENTE D'UN BIEN JUSQU'A	550 000 €	7 % T.T.C.
VENTE D'UN BIEN JUSQU'A	1000 000 €	6 % T.T.C.
VENTE D'UN BIEN AU DELA DE 1 000 000 €		5 % T.T.C.